



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pilules abortives

Question écrite n° 119841

Texte de la question

M. Jacques Remiller alerte Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les dangers que représente notamment pour les mineures la vente de kit-IVG sur internet. En effet, distribués sans ordonnance et sans conseil médical le kit-IVG peut être commandé sur un site internet hébergé en Grande-Bretagne. Considérant les risques graves d'infection et d'hémorragie qui peuvent survenir après l'utilisation de ces produits abortifs, il lui demande d'intervenir afin d'interdire l'accès à ce type de site.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119841

Rubrique : Avortement

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 11000

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)